

*idée : s'il y a d'autres Evêques qui par des acceptations singulieres ont voulu limiter la Bulle , & la restreindre , leur petit nombre ne préjudicie pas à l'unanimité de leurs Confreres , & à l'autorité du Corps des Pasteurs , qui s'unissent dans la signature & dans l'acceptation uniforme du même Decret. Qu'on objecte après cela que la Bulle n'est point claire ni décisive , parce qu'elle ne condamne les 101. Propositions que sous des qualifications respectives , cette objection ne peut point détruire la verité des deux principes qu'on a établis , ni l'application qu'on vient d'en faire , mais on montrera dans la suite que cette même objection n'est fondée que sur des maximes manifestement fausses & erronées.*

*Le Novateur & l'indocile trouveront encore de quoi s'autoriser dans la doctrine des Avocats sur les Conciles generaux : Il est même , disent-ils , une infinité de rencontres , où l'on est forcé de recourir à l'autorité suprême de l'Eglise Universelle , représentée par un Concile œcumenique.... L'on doit regarder le Concile œcumenique comme un Tribunal , ou actuellement subsistant , ou prochainement attendu.... Le plus grand obstacle à la convocation ordinaire des Conciles generaux , naît d'une fausse politique , qui fait appréhender à la Cour de Rome , que l'on n'agite dans ces saintes Assemblées des questions qui compromettent son autorité. Ils ajoutent , qu'il n'y a jamais eu d'occasion où la tenuë d'un Concile general ait été plus nécessaire pour procurer la paix à l'Eglise , pour réunir tous les esprits , & pour faire cesser les divisions , que la Bulle UNIGENITUS a fait naître..... Qu'on ne sent que trop que la tenuë d'un Concile œcumenique est le seul expédient qui puisse donner à l'Eglise une paix réelle & véritable , & que par conséquent on ne peut contester la canonicité*